

Communiqué de presse
Le 14 mai 2020

La mode change de codes

La Métropole Européenne de Lille lance la 1^{ère} édition des Trophées de la mode circulaire

Alors que la vie économique reprend depuis le 11 mai, la Métropole Européenne de Lille (MEL) organise la première édition des *Trophées de la mode circulaire*, dans le cadre de Lille Métropole 2020, Capitale mondiale du design. Ils récompenseront les projets innovants en matière de mode durable. Les candidats (entreprises, créateurs ou associations) résidant en France et/ou dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai ont jusqu'au 26 juin pour s'inscrire.

« Organiser les Trophées de la mode circulaire constitue une évidence pour la métropole dans un territoire marqué par l'histoire du textile. Cette initiative va de pair avec notre ambition de positionner la mode circulaire comme un élément incontournable de l'attractivité du territoire et tirer parti du design pour contribuer à sa transformation durable. » déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

La mode circulaire, qu'est-ce que c'est ?

Aujourd'hui, de nouveaux modèles de production émergent, basés sur les principes de l'économie circulaire : prise en compte des impacts environnementaux, optimisation de l'utilisation des ressources, allongement de la durée d'usage et attention portée au recyclage. C'est ce que l'on appelle la mode circulaire. Ce modèle plus éthique induit une nouvelle manière de consommer avec la volonté de maintenir et de créer des emplois.

L'appel à candidatures

Les projets, dont l'objectif est de mettre sur le marché un produit et/ou un service, devront allier innovation, durabilité et proposer de nouveaux modèles économiques, en phase avec les enjeux de responsabilité sociale et environnementale en matière :

- **D'éco-conception** : allongement de la durée de vie des objets, utilisation de matières recyclées, limitation des stocks, recours aux savoir-faire locaux ;
- **De distribution** : circuits courts, vente de services plutôt que de produits, réparation, utilisation numérique au service de communautés d'usages ;
- **De recyclage** : valorisation (« upcycling ») de matières considérées comme des déchets, y compris d'autres sources que le textile (alimentaire, plastique).

Les innovations seront évaluées sur leur compatibilité avec les enjeux de la mode circulaire et durable, leur volonté manifeste de s'engager durablement dans un projet à fort impact environnemental, leur potentiel en termes de retombées économiques et leur adéquation entre moyens humains, techniques et les objectifs fixés.

**Dépôt des candidatures sur : www.modecirculaire.com
jusqu'au 26 juin à 17h00**

Pendant la phase de dépôt des candidatures, possibilité de poser ses questions à :
candidature@modecirculaire.com

Les prix : sept trophées et deux coups de cœur

Au total, sept trophées, associés à des prix pouvant aller jusqu'à 10 000 euros, seront remis selon la maturité du projet. Parmi eux, un Grand prix du public et deux Coups de Cœur de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai et de Rev3 (Coup de Cœur de la Région Hauts-de-France).

À l'issue d'un premier jury, les projets finalistes seront exposés à la rentrée 2020 dans un lieu grand public. De septembre à octobre 2020, le public pourra voter pour le candidat de son choix. La note finale des lauréats tiendra compte à 50% des suffrages attribués par un deuxième jury et à 50% de ceux du public (100% de la note du public pour le Prix Coup de Cœur du public).

Les Trophées de la mode circulaire seront décernés à l'automne 2020.

Ce concours est placé sous le parrainage de Pascal Canfin, Député européen et Président de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire au Parlement Européen. Cet événement est organisé avec le soutien financier de l'ADEME et de la Région Hauts-de-France et en partenariat avec l'agence Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.

À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transports, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. En cette période de crise sanitaire, elle apporte également son soutien à l'ensemble des professionnels en première ligne (remboursement de leurs abonnements ilévia, livraison de plateaux repas et achat de masques pour le personnel soignant...) et aux entreprises touchées via des mesures exceptionnelles.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @metropoledeLille

Contact presse

MEL

Charlotte Roussel

croussel@lillemetropole.fr

03 20 21 67 82